

Lorraine, des atouts économiques indiscutables... Expert-comptable, un nouveau rôle à inventer !



Le 6 juin dernier, l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine et les Compagnies des Commissaires aux Comptes de Nancy et de Metz ont organisé pour la 2^e année consécutive, leur Matinée Éco. Objectif : informer les entreprises et acteurs économiques locaux sur les tendances économiques régionales et leur ouvrir des perspectives de développement. Retour sur les principaux enseignements avec Valérie Creusot-Rivière, chef d'orchestre de la manifestation et Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine.

TÉMOIGNAGES

Marc Malard

Département des études – Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

«Reprise de la dynamique en Lorraine»

«Les TPE-PME Lorraine ont affiché une progression économique de +1,8 % en 2018. De la même façon, l'investissement a également cru avec +3,7 %. Il y a clairement une reprise de la dynamique haussière sur notre territoire malgré une légère baisse observée début 2019.»

Charles Cunat

Président du Tribunal de Commerce de Nancy

«Ne jamais attendre»

«Si les tribunaux connaissent une baisse régulière du nombre de contentieux, nous retrouvons souvent les mêmes causes qui mettent en difficulté les entreprises : capital insuffisant,

développement mal maîtrisé, absence de comptabilité analytique... Le dirigeant ne doit jamais attendre avant que la situation ne s'envenime.»

Yann Olivier & Philippe Libaud

Compagnies régionales des commissaires aux comptes de Nancy et Metz

«Savoir anticiper»

Les difficultés font partie des aléas de l'entreprise. «C'est dans ce cadre que le commissaire aux comptes peut intervenir. Il travaille sur le rebond et l'anticipation», précise Yann Olivier. Néanmoins, la Loi Pacte qui permet aux entreprises de ne plus avoir un recours aux commissaires aux comptes au-dessous de certains seuils* a des effets pervers. «On supprime un acteur économique qui permettait d'alerter les entreprises avant le dépôt de bilan», souligne Philippe Libaud.

*8 M€ de CA, 4 M€ de total bilan et 50 collaborateurs.

Jean-Philippe Bolle

Président d'Aprofin

«Être vigilant»

«Si nous connaissons aujourd'hui au niveau mondial un ralentissement économique généralisé qui induit un impact fort sur l'industrie, la Lorraine, terre de sous-traitance automobile, doit être vigilante à l'avenir. Le travail frontalier continue de croître et parmi les 750 entreprises référencées par les douanes sur le territoire, le Brexit aura un effet négatif. D'où un besoin d'accompagnement des entreprises par leurs experts comptables.»

Céline Gris

& Norbert Bieber

Respectivement P-DG de Gris Group & Expert-comptable en Allemagne et en France

«Stratégie gagnante»

«Pour gagner des parts de marché en Allemagne, il vaut mieux s'implanter localement», préconise Norbert Bieber. C'est ce qu'a fait Gris Group, fabricant de

composants mécaniques depuis 1984 en rachetant une société allemande en juin 2012. «Du jour au lendemain de notre installation, nous avons eu un client qui nous a apporté 1 M€», souligne Céline Gris. Toutefois, la restructuration a duré 4 ans. «L'Allemagne est un marché très complexe. Dans ce cadre, il est important de faire conseiller par son expert-comptable.»

Sébastien Schmitt

Directeur régional BPI France

«Accélérer

l'internationalisation»

Accompagner la croissance des entreprises, préparer la compétitivité de demain, contribuer au développement d'un écosystème sans oublier l'innovation. Autant de missions assurées par BPI France. «Nous sommes là pour accélérer l'internationalisation de nos entreprises et c'est par l'innovation qu'on va chercher de nouveaux marchés. Avec nos outils dédiés, nous sommes capables de financer toutes les étapes dans la réalisation d'un projet. D'autant plus

que la Lorraine est une terre propice à l'innovation.»

Boris Ouarnier & Gilles Caumont

Respectivement Présidents de Blue Omingmak & Fondanteur d'Adista

«Écosystème favorable»

Spécialiste de la levée de fonds amorce et en financement auprès d'investisseurs pour les start-up en phase de lancement dans le Grand Est, Blue Omingmak a vocation à accompagner des projets de croissance. «L'écosystème n'a jamais été aussi favorable en Lorraine aux start-up», indique Boris Ouarnier, le dirigeant. «Elles doivent surtout innover en s'adaptant aux usages», ajoute Gilles Caumont, président d'honneur de la société Adista, opérateur de Services Hébergés depuis 35 ans. «Encore aujourd'hui, il y a des difficultés de dialogue entre l'expert-comptable et le dirigeant d'entreprise. Il faut que le premier puisse aider le second à rester raisonnable mais sans le freiner.»

INTERVIEW

Pourriez-vous nous rappeler en quelques mots les enjeux de cette Matinée Éco ?

Née l'année dernière à l'initiative de l'Ordre des Experts-Comptables, la Matinée Éco a tout de suite connu un franc succès. Pour l'édition 2019, nous avons décidé d'axer notre communication suivant deux axes : d'abord montrer que la Lorraine a des atouts, à la fois dans une dimension européenne et internationale mais aussi dans le domaine de l'innovation ; ensuite, parce qu'il nous semblait important de clarifier les missions de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, alliés des dirigeants d'entreprises.

Dans cette perspective, comment a été construit l'événement ?

Nous avons organisé la Matinée en trois tables rondes. La 1^{re} avait pour vocation de dresser un panorama économique de la région Grand Est et Lorraine, la 2^e se proposait de déterminer la prospective économique dans une dimension européenne tandis que la dernière était dédiée à l'innovation qui se pose aujourd'hui comme l'un des fers de lance de notre territoire. Le tout animé par des intervenants de choix, spécialistes des matières concernées.

Quels sont les principaux enseignements que l'on a pu tirer de cette Matinée Éco ?

Le 1^{er} enseignement fondamental a été de se dire que tous les interlocuteurs qui étaient autour de la table, se sont distingués par la pertinence de leur intervention et par la complémentarité de leurs regards. Le 2nd a été de présenter les experts-comptables et les commissaires aux comptes comme des acteurs économiques à part entière.

Justement, qu'est-ce qui distingue un expert-comptable d'un commissaire aux comptes ?

Bien qu'ils bénéficient tous deux de la même formation, ils ont des rôles différents. En effet, l'expert-comptable accompagne son client, l'aide à prendre des décisions... En un mot, il le fait grandir. Tandis que le commissaire aux comptes a un rôle de contrôle et parfois d'alerte.